

Intervention par les pairs et partenariat en santé



Document
Simplifié

- Les personnes qui vivent avec un handicap ou une maladie ont des connaissances et des compétences importantes de leur expérience.
→ On les appelle des savoirs expérientiels.
- Le partenariat en santé et l'intervention par les pairs font de ces savoirs une expertise.
Ces savoirs sont complémentaires aux savoirs professionnels.
- Ces deux démarches ont un même objectif :
→ faire des projets et des services avec les savoirs expérientiels des personnes concernées.

Qu'est ce que la santé ?

La santé est "un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."

Organisation Mondiale de la Santé, 1948



Porté par Savoir(s) patient(s)



Piloté par le CREA-ORS Occitanie
et APF France Handicap Occitanie

Contacts

cops@partenariat-en-sante.org

06 21 24 61 12

intervention.pair@creaiors-occitanie.fr

07 61 79 91 83

Le partenariat en santé

Le partenariat en santé c'est construire et décider ensemble. Pour cela, on s'appuie sur les expériences, les savoirs et les compétences :

- des patients,
- des proches aidants,
- des personnes concernées,
- des associations,
- des professionnels du système de santé (sanitaire, médico-social et social).

L'intervention par les pairs

L'intervention par les pairs concerne les personnes en situation de handicap. Ces personnes partagent leurs vécus et aident les autres ou font évoluer les manières de faire.

→ Les personnes qui utilisent leurs savoirs expérientiels sont appelées des intervenants pairs.

L'intervenant pair peut intervenir de différentes façons :

- la sensibilisation,
- la formation,
- la pair-aidance,
- l'expertise d'usage,
- la représentation,
- la recherche participative,
- la conception de biens et de services,
- la consultance.

L'intervenant pair peut intervenir dans différents secteurs :

- la santé,
- les entreprises,
- les services publics,
- le médico-social,
- etc.

Quel est le lien entre les deux ?

- L'intervention par les pairs et le partenariat en santé ont le même but.
- Leur objectif est la reconnaissance et la participation des personnes en situation de handicap ou malades.
- Le partenariat en santé est pour l'ensemble des acteurs du système de santé.
- L'intervention par les pairs est spécifiquement pour les personnes en situation de handicap. Ces personnes veulent partager leur vécu.
- L'intervention par les pairs est pour les organisations qui demandent à ces personnes d'intervenir.

Le Centre Opérationnel du Partenariat en Santé (COPS)

Le Centre Opérationnel du Partenariat en Santé - COPS est une organisation :

- de l'association Savoirs Patients,
- financée par l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
- animée par des partenaires engagés dans toute la région.

Il vous aide de manière concrète en vous accompagnant pour la mise en œuvre de vos projets.

Il a pour objectif de faire du Partenariat en Santé.

Le COPS propose des outils et une équipe de professionnels et de patients/proche aidants. Cette équipe va agir sur votre projet. Elle va vous aider précisément par son expérience de terrain et ses manières de travailler sur votre projet.

Les informations et ressources sur le partenariat en santé sont sur le site

www.partenariat-en-sante.org

Vous pourrez aussi demander une aide.

La COPS c'est pour :

- les professionnels,
- les patients,
- les proches aidants,
- les personnes accompagnées
- les associations

Ceux-ci veulent construire ensemble des projets dans le système de santé.

La Politique publique de soutien à l'intervention par les pairs

La Politique publique de soutien à l'intervention par les pairs est financée par l'Agence Régionale de Santé.

Elle a pour objectif de développer et de faire connaître l'intervention par les pairs dans toute l'Occitanie.

Elle veut mettre en lien les propositions du territoire.

La Politique publique propose :

- des formations,
- des accompagnements,
- un centre de ressources avec des outils, de l'information, de la mise en lien,
- un appui aux organisations qui veulent participer aux projets des intervenants pairs.

Les informations et les ressources sur l'intervention par les pairs sont sur le site www.creaiors-occitanie.fr.

La Politique publique c'est pour :

- les personnes en situation de handicap qui partagent leur vécu
→ les intervenants pairs
- les professionnels qui font participer des intervenants pairs
→ les référents de l'intervention par les pairs.

COPS

Intervention par les pairs

Accompagner et former

- Appui aux manières de travailler des structures et des équipes
 - Accompagnement particulier des personnes (personnes concernées comme professionnels)
 - 3 Groupes d'Analyse de Pratiques (visio)
 - Ateliers en visio :
Pauses partenariat,
Co'dév Express...
 - Listes de formations sur le Partenariat en Santé ou l'intervention par les pairs
- Formation « intervenants pairs » pour les personnes en situation de handicap qui veulent partager leurs savoirs expérientiels : 35h, gratuite et accessible
 - Formation « référents de l'intervention par les pairs » pour les professionnels qui veulent faire intervenir des intervenants pairs dans leur organisation : formation gratuite répartie sur 5 jours
 - Accompagnement des personnes formées : ateliers d'échange de pratiques, modules complémentaires.
-

COPS

Intervention par les pairs

Mettre en lien, animer et valoriser

- Liste des noms et carte des acteurs et projets, mise en lien
 - Lettre d'information trimestrielle
 - Réseaux sociaux (LinkedIn, Youtube)
 - Webinaires thématiques
 - Journées régionales, soirées départementales (deux par an)
 - Expériences partagées
- Mise en lien des intervenants pairs et des professionnels du territoire
 - Sensibilisation des acteurs du territoire à l'intervention par les pairs et aux savoirs expérientiels
 - Webinaires thématiques
 - Journées régionales
 - Animation du réseau régional

Proposer des ressources

-
- Site interactif www.partenariat-en-sante.org
 - Documents de référence
 - Espace de discussion
 - Ateliers en visio
 - Animation de groupes de travail pour produire des outils et répondre aux demandes du terrain
 - Outils de mesure de l'évaluation
- Centre de ressources pour toutes les questions sur l'intervention par les pairs
 - Site internet : <https://creaiors-occitanie.fr/politique-publique-de-soutien-a-lintervention-par-les-pairs/>
 - Page LinkedIn pour suivre toute l'actualité : "[Dispositif régional de déploiement de l'intervention par les pairs - Occitanie](#)"
 - Site national : <https://intervention-pairs-enpratique.fr/>